

Ames bonnes et compatissantes, toujours prêtes à aller au devant de l'infortune. La liste se couvrit rapidement de nombreuses signatures, et, trois jours après, les membres de la Conférence purent constater que la somme était assez rondelette pour faire l'acquisition d'une vache. La femme B. passa de la tristesse à la joie la plus douce; elle ne verra donc plus sa petite étale vide, elle pourra se croire heureuse. Aussi vouera-t-elle une sincère reconnaissance à ceux qui l'ont arrachée de la misère; et adressera-t-elle pour eux des prières à Celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom. (Indicateur).

Un calomniateur anonyme et par conséquent introuvable, a supposé que nous avions voulu désigner M. Lesguillon comme auteur de l'article inséré dans le *Mémorial*.

M. Lesguillon lui-même, se croyant attaqué, nous ne savons trop pourquoi... s'est présenté trois fois en notre absence pour demander une explication; c'est du moins ce que nous supposons.

Nous avons adressé à notre cher confrère la lettre que voici :

Roubaix, 19 juillet 1858.

Monsieur,

Vous vous êtes présenté plusieurs fois chez moi, en mon absence, en témoignant le désir de me parler.

J'ai dû assister, samedi, à un inventaire, et je ne suis rentré qu'à onze heures.

Je n'ai, croyez-le bien, Monsieur, aucun motif pour vous refuser un entretien que je sollicite dans votre propre intérêt.

Quelques raisons particulières me font même vous prier de vouloir bien prendre la peine de venir me voir aujourd'hui, si cela est possible.

J'ai l'honneur de vous présenter mes civilités.

J. REBOUX.

A M LESGUILLON, libraire, à Roubaix.

Voici la réponse de M. Lesguillon :

Monsieur J. Reboux, gérant du *Journal de Roubaix*.

Roubaix, 19 juillet 1858.

Monsieur,

Ne sachant ce qui pouvait me mériter l'envoi de votre part, d'un numéro de votre estimable journal, je me suis rendu trois fois chez vous, samedi, pour en connaître le motif.

Trois fois j'ai trouvé visage de bois; peut-être n'avez-vous pas voulu me recevoir.

Enfin, j'ai su, par hasard, par la rumeur publique, que grâce à vous, Monsieur, et à une autre personne non moins obligeante, je passais auprès de la société la *Grande-Harmonie*, pour être l'auteur de l'article sur le festival de Dottignies.

C'est vraiment très-joli!

Mais comme à tout seigneur, tout honneur, je crois devoir vous déclarer que j'y suis totalement étranger.

Je vous avouerai même, très-humblement, que je n'écris point, que je ne m'occupe tout simplement que de mes petites affaires.

C'est bien prosaïque, n'est-ce pas?

Cependant j'ai été fort sensible à la politesse que vous m'avez faite et j'en garderai bon souvenir.

Permettez-moi, en revanche, de vous donner ce petit conseil amical :

Avant de blâmer quelqu'un, avant de le noircir aux yeux de ses compatriotes, il est juste, tout au moins, de s'assurer, préalablement, du fait qu'on lui reproche.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous saluer, A. LESGUILLON.

Jamais, Monsieur, je l'avoue, et pardonnez-le moi, jamais je n'ai songé à vous adresser un exemplaire de ce que vous appelez mon estimable journal.

Vous devez cette surprise à celui qui, en mon absence, a fait remettre chez moi la liste des personnes désignées pour recevoir, à ses frais, un numéro du samedi.

Le lendemain, dimanche, vous étiez absent; j'ai, eu, Monsieur, l'honneur de vous écrire le lundi.

Votre réponse m'est arrivée en même temps que le *Mémorial* de ce jour.

Vous prenez la peine de m'assurer que vous n'êtes pas l'auteur de l'article relatif au festival de Dottignies.

Je n'en ai jamais douté.

Il faut bien avouer, Monsieur, qu'on vous soupçonnait...

J'ai protesté contre ces soupçons injustes; des témoins que je puis nommer l'affirmaient au besoin.

J'aime à supposer que vous éprouverez le regret de m'avoir accusé.

Votre *hasard* et votre *rumeur publique* sont donc des accusateurs anonymes, et vous savez, Monsieur, quel nom on donne à ceux qui accusent dans l'ombre et qui se cachent?...

Vous n'écrivez pas, me dites-vous? Permettez-moi de vous en féliciter. On vous croit, cependant, capable de le faire. — Serait-ce encore une calomnie?

En terminant votre lettre, vous avez la bonté de me donner un *petit conseil amical*, que je ne mérite pas de recevoir.

A mon tour, cher Monsieur, je terminerai par un conseil qui aura le mérite d'une franchise incontestable :

Il ne suffit pas d'accuser et de noircir (comme vous le dites si à propos), il faut encore prouver ce que l'on avance.

Pourrez-vous le faire? — J'en doute.

Comme je tiens beaucoup à connaître la *rumeur publique*... en personne, je vous conseille de nommer mon accusateur... si toutefois il existe.

J. REBOUX.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 13 au 19 juillet 1858, 23 garçons, 25 filles.

MARIAGES.

19 juillet. — Entre Pierre-Joseph Vandredulle, rempailleur de chaises, et Rosalie-Joseph-Aimée Bouchez, servante. — Entre François Decuyper, ouvrier cordonnier, et Marie-Louise Vandrebreden, dévideuse. — Entre Jean-Pierre Deryckere, fleur, et Charlotte-Julie Mazy, journalière. — Entre Louis-François Leveque, fleur, et Catherine-Marie-Rose Nietz, journalière. — Entre Louis-Joseph Lampe, journalier, et Ursule Lagache, journalière. — Entre Alexandre Eeckhout, ouvrier en laines, et Julienne-Caroline Dubucquoit, journalière. — Entre Louis-Joseph Roussel, tisserand, et Honorine Deschamps, journalière. — Entre Alfred-Victor-Joseph Choquet, ouvrier charpentier, et Clémence-Appoline Termeulen, couturière. — Entre Louis-Hubert Bergies, boulanger, et Catherine-Sophie Leplat, marchande boulangère.

DÉCÈS.

13 juillet. — Stéphanie-Joseph Madoux, 78 ans, journalière, veuve de Pierre-Jacques Dekeyser, Hospice. — Hypolite Dœuil, 42 ans, tisserand, époux de Sophie Desobry, Epéule. — Arsène-Félix Ognier, 28 ans, commis de bureau, veuf de Henriette Hennequant, rue Traversière.

Du 14. — Augustin-Henri Leconte, 63 ans, ouvrier charpentier, veuf d'Elisabeth Facon, Fort-Fraze (Fontenoy). — Clémence-Appoline Bayart, 22 ans, couturière en robes, épouse de Pierre-Joseph Dorchy, Galon-d'Eau.

Du 18. — Désirée Dereppe, 20 ans, journalière, célibataire, chemin de l'Hommelet.

Plus 1 garçon et 6 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Application des nouveaux tarifs de la grande vitesse, à partir du 15 Juillet 1858.

La ligne de Busigny à Cambrai et Somain a été livrée à l'exploitation pour le service des voyageurs, le 15 juillet 1858. Les tarifs généraux de grande vitesse sur tout le réseau, qui ont été affichés le 12 juin 1858, sont appliqués à partir du jour ci-dessus fixé.

La distance de perception de Somain à Creil, en passant par les raccordements extérieurs de Douai et d'Amiens, est plus faible de 1600 mètres environ que la distance nouvelle de Somain à Creil par Cambrai et Busigny. Le service des trains de Bruxelles et Valenciennes à Paris a donc été maintenu par Douai et Amiens; mais néanmoins, les voyageurs prenant des billets à Quiévrain, Blanc-Misseron, Valenciennes, Raimies, Wallers et Somain d'une part, à destination de Creil et points au-delà vers Beauvais, ainsi que vers Paris, et réciproquement, pourront passer, à leur choix, par l'une ou l'autre direction. — Si ces voyageurs ont des bagages, faire connaître la direction qu'ils veulent suivre.

Cette même faculté de passer par l'une ou l'autre direction, est appliquée à d'autres relations qui sont indiquées aux tarifs :

De Compiègne vers Arras,

De Tergnier et Laon vers Albert,

De Saint-Quentin et autres stations jusqu'à Erquelines, d'une part, vers Amiens et autres stations jusqu'à Boulogne, d'autre part,

De Cambrai vers Clermont et Saint-Just.

Sauf ces exceptions, les voyageurs devront forcément se rendre à la station indiquée par le billet, en prenant la voie la plus courte.

Les conditions générales des tarifs sont les mêmes que celles des tarifs en vigueur.

Les prix de transport des articles de messageries ne seront augmentés pour aucune relation; les réductions qui sont appliquées devant être maintenues.

Les billets aller et retour dans la même journée sont maintenus, et de nouvelles relations ont été tarifées.

Le tarif des cartes d'abonnement en 1re et 2e classe, délivrées spécialement dans la banlieue de Paris, pour trois mois, six mois et un an, est supprimé. Le tarif spécial pour les cartes d'abonnement en 1re classe, pour un an, sur tout le réseau, est également supprimé. Ces tarifs sont remplacés par un nouveau tarif réglé suivant la distance, et qui sera, par conséquent, applicable pour les petites distances aux banlieues de Lille, d'Amiens, etc., aussi bien qu'à la banlieue de Paris.

Paris, 18 juillet 1858.

Signé : J. PETIET.

FAITS DIVERS.

— On lit dans la *Gazette de Lyon*, du 14 :

« Un épouvantable incendie a éclaté, à minuit, dans la maison que M. Fouillant, entrepreneur, habitait avec sa famille, rue de la Tête-d'Or, quartier du Lac.

« Un soldat attardé à la première, aperçu le feu. Il a donné l'éveil à la caserne de la part-Dieu. Aussitôt les clairons ont sonné et les chasseurs de Vincennes au pas de course sont arrivés, guidés par les flammes qui déjà projetaient au loin leurs sinistres lueurs. Là, se passait le drame le plus lamentable : M. Fouillant se présente à une fenêtre du premier étage, tenant sa femme à bras le corps. Comment descendre? Le danger lui donne l'énergie et la présence d'esprit. Il prend un drap à l'aide duquel sa femme est à moitié descendue, à moitié lancée dans le jardin. Il suit le même chemin.

« Mais les enfants et leur bonne dormaient dans une autre pièce; que sont-ils devenus? Les soldats s'élançant, repoussés par les flammes qui s'engouffrent par toutes les ouvertures; l'un d'eux parvient à saisir la bonne et l'arrache à une mort imminente. On lui demande où sont les enfants; elle balbutie, ne sait ce qu'on lui dit, elle a perdu la tête. On essaie de pénétrer de nouveau, mais en vain. La bonne, revenue à elle, dit alors que la jeune fille, enfant de onze ans, s'est présentée sur l'escalier, appelant son frère plus jeune qu'elle, et qu'au moment où elle allait les enlever tous les deux, l'escalier s'est effondré.

« Les pompiers étaient arrivés; ils ont fait de leur mieux. Avec des efforts inouis, ils sont parvenus à préserver les habitations voisines et notamment le chantier attenant de M. de Martinand.

« Parmi les travailleurs, on a surtout remarqué l'activité déployée par plusieurs membres du clergé paroissial, et par les PP. Dominicains et Capucins qui sont arrivés des premiers sur le lieu du sinistre, leurs couvents étant situés très près de là.

« Après quatre heures de lutte, on avait parqué l'incendie.

« La maison, les écuries, les hangars de M. Fouillant, tout a été consumé. On a sauvé les chevaux et quelques meubles éparsés autour et que gardent des soldats du train.

« Les bâtiments étaient assurés.

« La perte matérielle se réparera sans doute; mais le deuil de ce père et de cette mère, dont les enfants sont ensevelis sous la cendre, qui le réparera? A dix heures on ne les avait pas encore retrouvés.

« 2 heures et demie. — On n'a pas retrouvé les victimes et on ne les retrouvera pas de sitôt, les débris des murs de la maison s'étant écroulés ou ayant été renversés pour prévenir des accidents.

« La maison incendiée a sa façade sur une rue qui va du chevet du Monument-Expiatoire à la rue Tête-d'Or. Une autre maison située à l'ouest de la première, et appartenant au sieur Fouillant, a brûlé aussi. On a pu sauver ce qu'elle contenait.

« On a malheureusement manqué d'eau. — A l'heure qu'il est, pour noyer le foyer, il faut encore aller le chercher sur le cours Bourbon.

« La statue colossale de la Vierge, destinée au pignon de l'église St-Nizier, se sculpte dans un atelier placé sous le feu de l'incendie. L'atelier a été complètement épargné.

« Le sieur Fouillant est l'entrepreneur des bassins de Bellecour.

cier de votre empressement à accéder à mes désirs, et je vais continuer de mettre à l'épreuve votre royale générosité en vous en exposant quelques autres encore.

— Demandez, demandez, mon fils, dit la reine; mais, avant tout, permettez-moi une prière, asseyons-nous!

Frédéric lui prit la main et la conduisit au fauteuil, placé près d'une fenêtre qui avait la plus belle vue sur le jardin. La reine s'assit; le jeune roi resta debout devant elle, la tête respectueusement baissée, et tenant toujours son chapeau à la main. — Sophie-Dorothée s'en aperçut, et ce nouveau triomphe accrut encore le ravissement de son cœur. Le prince Auguste-Guillaume venait d'entrer et s'était retiré avec les deux princesses dans l'embrasure de la fenêtre voisine, d'où ils contemplaient avec étonnement cette scène, ce singulier contraste avec le sans-gêne grossier, à la fois sévère et vulgaire, auquel était habituée la famille royale. La reine, jetant un regard furtif sur ses enfants, lut ces pensées et cette surprise sur leurs visages purs et sereins, et en trouva un reflet sur la physionomie des courtisans; le baron de Pollnitz lui-même, ce courtisan si habile et si expérimenté, trahit un peu cette fois sa surprise, peut-être même son dépit, car un nuage couvrait son front, et ses yeux étaient sombres et chagrins.

Après avoir délicieusement joui un moment de ce spectacle, la reine se tourna de nouveau vers son royal fils.

— Je vous prie, dit-elle, de me faire connaître ce que vous nommez vos désirs; je les accueillerai avec plaisir et comme des ordres.

— Je désire que Votre Majesté daigne s'entourer d'une cour plus brillante et plus nom-

breuse, dit le roi. Deux dames d'honneur ne suffisent pas à la reine-mère; si, par hasard, l'une est malade et l'autre de mauvaise humeur, Votre Majesté n'a plus personne pour la distraire et l'égayer un peu, personne dont la société lui soit agréable. Je propose donc à Votre Majesté de porter à six le nombre de ses dames d'honneur.

— Mon fils, dit la reine en le regardant avec une surprise mêlée de tendresse, vous êtes, en vérité, un magicien, vous devinez tous mes désirs. Je vous remercie du fond du cœur! Mais, mon Dieu, Sire, continua-t-elle en feignant de ne pas s'être aperçue que le roi était toujours incliné devant elle, le chapeau à la main; mon Dieu, Sire, vous n'avez pas encore pris place.

— Madame, répondit-il en souriant, j'attendais votre permission.

Il s'assit à la gauche de la reine.

« Ainsi, ma mère, vous acceptez ma proposition?

— Oui, et je vous prie de me désigner les nouvelles demoiselles d'honneur que Votre Majesté me destine.

— Nullement. Votre Majesté a pleine liberté dans son choix, et, dès qu'elle l'aura fait, je la prie seulement de m'en informer.

— Je ne crains qu'une chose, dit la reine d'un air pensif : c'est de me trouver fort à l'étroit à Monbijou, si j'augmente le personnel de ma cour, et d'avoir à peine assez de place pour assigner un appartement particulier à chacune de ces dames.

— Aussi Votre Majesté ne tardera-t-elle plus guère à le quitter, répliqua Frédéric en souriant. Monbijou, assez vaste pour une résidence d'été, n'est pas suffisant pour la reine-mère : Knobelsdorf a déjà dressé, d'après mes conseils,

le plan d'un palais splendide et commode pour Votre Majesté, et je pense que la construction en sera commencée sous peu.

La reine rougit de plaisir; tous ses désirs semblaient se réaliser ce jour-là. Il ne s'agissait plus que de savoir s'il en serait de même du plus grand de tous : Était-elle non-seulement la reine-mère, mais aussi la reine-régente? C'était là ce qu'elle voulait apprendre sur-le-champ.

Elle tendit les deux mains à Frédéric, et le remercia avec effusion de cette nouvelle preuve de son amour filial et de sa bienveillance.

« Et cependant je ne devrais peut-être pas accepter cette gracieuse proposition, continua-t-elle en soupirant. La perte de mon mari devrait me rappeler la fragilité et la brièveté de la vie; ne serait-ce pas déifier le sort que de construire maintenant une grande et splendide maison pour moi, tandis que la mort me prépare peut-être une petite et modeste demeure, qui pourra être achevée avant l'autre? »

Le roi fixa sur elle des regards si effrayés et si anxieux que la reine se repentit presque d'avoir donné cette tournure à l'entretien.

— Il est très-cruel, ma mère, dit-il tendrement, de ne pas me laisser jouir du bonheur de vous voir; il est cruel d'y mêler de l'amertume! Mais vous jouez fraîches et votre gai sourire prouve que vous ne voulez que m'inquiéter un peu; laissez toujours les architectes et les maçons mettre la main à l'œuvre; Dieu sera misericordieux et me conservera longtemps encore la plus noble et la plus chérie des mères.

Il lui baisa la main et se leva. Sophie-Dorothée eut peur. Le roi allait se retirer, et elle ignorait encore jusqu'où s'étendait son influence.

— Vous voulez déjà me quitter, mon fils?

— Il le faut, madame; j'entends d'ici crier la machine gouvernementale, et je dois m'empresser d'y distribuer l'huile nécessaire pour la faire fonctionner comme il convient. Hélas, madame, ce n'est pas, en effet, un médiocre emploi que d'être roi. Il faut se lever de très-bonne heure et se coucher fort tard pour suffire à tous ses devoirs, et je crois réellement qu'il est beaucoup plus commode et plus agréable d'être gouverné que d'être tenu de gouverner.

La reine eut peine à retenir un sourire de satisfaction; les paroles du roi étaient pleines de délices pour son cœur brûlant d'ambition.

— Je crois bien que c'est un travail difficile que d'être roi, dit-elle; mais je pense que le souverain a le droit de prendre du repos et des distractions; et, en outre, qu'une mère a aussi quelques prétentions sur son fils, ce fils fut-il même un roi! Ne me quittez pas encore, Sire! accordez-moi au moins le plaisir d'une promenade avec vous dans le jardin; allons examiner ensemble le nouvel arrangement de la serre. Donnez-moi le bras, mon fils, et rendez-vous à ma prière.

— Vous voyez, madame, quel pouvoir vous exercez sur moi, dit Frédéric en souriant et en lui offrant le bras. J'oublie que je suis le serviteur de mon pays, parce que je désire être plus encore le serviteur de ma reine.

On ouvrit la grande porte vitrée du salon, et Sophie-Dorothée, appuyée sur le bras du roi, descendit au jardin par la terrasse. Les princesses et leur frère suivirent à quelque distance, ainsi que les dames et les courtisans. Cette suite prêtait en silence toute son attention à l'entretien des deux Majestés, qui excitait la curiosité générale. (La suite au prochain numéro).

» Les ch
être sauvés
déplore
» Le feu
core comm

— Dime
14 juillet,
à La Roch
a été victi

Dans un
L... avait
pierre à L
tion, et el
afin d'en e
vieillards
rensement
auquel elle
est établi

Pendant
l'action de
ped entre
qui receva
Le pied fu
jambe fra

On acco
vint à la d
prompts se

M... L...
un état de
médecins,

» On li

« Voici
beaucoup d
que l'on pe
malos.

» On sait
de tous les
d'Aix-les-I
d'août 185

s'appellat
homme du
et se posai
haute disti

» Le Sta
nes, et y o
goût que l
certain po

glais accr
encore par
générale et
régne.

» Au pr
voici qu'ut
nait pour é
dit Garker,
Harteston,

à partir av
tenant exp

» L'agen
sieur Cour
Paris, l'ar
son domici

tes. Le soi
s'est hâté
nous assur

Voici le
corps de
guides de
Bruxelles,
7,000 flor
florins.

On se r
été battue
de Fontain
pompiers

» On a malheureusement manqué d'eau. — A l'heure qu'il est, pour noyer le foyer, il faut encore aller le chercher sur le cours Bourbon.

» La statue colossale de la Vierge, destinée au pignon de l'église St-Nizier, se sculpte dans un atelier placé sous le feu de l'incendie. L'atelier a été complètement épargné.

» Le sieur Fouillant est l'entrepreneur des bassins de Bellecour.

» Les bâtiments étaient assurés.

» La perte matérielle se réparera sans doute; mais le deuil de ce père et de cette mère, dont les enfants sont ensevelis sous la cendre, qui le réparera? A dix heures on ne les avait pas encore retrouvés.

» 2 heures et demie. — On n'a pas retrouvé les victimes et on ne les retrouvera pas de sitôt, les débris des murs de la maison s'étant écroulés ou ayant été renversés pour prévenir des accidents.

» La maison incendiée a sa façade sur une rue qui va du chevet du Monument-Expiatoire à la rue Tête-d'Or. Une autre maison située à l'ouest de la première, et appartenant au sieur Fouillant, a brûlé aussi. On a pu sauver ce qu'elle contenait.

» On a malheureusement manqué d'eau. — A l'heure qu'il est, pour noyer le foyer, il faut encore aller le chercher sur le cours Bourbon.

» La statue colossale de la Vierge, destinée au pignon de l'église St-Nizier, se sculpte dans un atelier placé sous le feu de l'incendie. L'atelier a été complètement épargné.

» Le sieur Fouillant est l'entrepreneur des bassins de Bellecour.

» Les bâtiments étaient assurés.

» La perte matérielle se réparera sans doute; mais le deuil de ce père et de cette mère, dont les enfants sont ensevelis sous la cendre, qui le réparera? A dix heures on ne les avait pas encore retrouvés.

» 2 heures et demie. — On n'a pas retrouvé les victimes et on ne les retrouvera pas de sitôt, les débris des murs de la maison s'étant écroulés ou ayant été renversés pour prévenir des accidents.

» La maison incendiée a sa façade sur une rue qui va du chevet du Monument-Expiatoire à la rue Tête-d'Or. Une autre maison située à l'ouest de la première, et appartenant au sieur Fouillant, a brûlé aussi. On a pu sauver ce qu'elle contenait.

» On a malheureusement manqué d'eau. — A l'heure qu'il est, pour noyer le foyer, il faut encore aller le chercher sur le cours Bourbon.

» La statue colossale de la Vierge, destinée au pignon de l'église St-Nizier, se sculpte dans un atelier placé sous le feu de l'incendie. L'atelier a été complètement épargné.

» Le sieur Fouillant est l'entrepreneur des bassins de Bellecour.

» Les bâtiments étaient assurés.

» La perte matérielle se réparera sans doute; mais le deuil de ce père et de cette mère, dont les enfants sont ensevelis sous la cendre, qui le réparera? A dix heures on ne les avait pas encore retrouvés.

» 2 heures et demie. — On n'a pas retrouvé les victimes et on ne les retrouvera pas de sitôt, les débris des murs de la maison s'étant écroulés ou ayant été renversés pour prévenir des accidents.